



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال@E+ +oC٢Oo@E+ | ٤XoAo* | ٢٤A٧oO
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 10/06/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation de capital du groupe « Sanofi », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 10 juin 2022 un prospectus définitif relatif à une augmentation de capital de SANOFI réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 6 317 803 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société Sanofi-Aventis Maroc.

Le prix de souscription s'établit à 80,21 euros soit 848,05 dirhams.

La période de souscription, au niveau du Maroc, s'étalera du 13 au 29 juin 2022 inclus.

Le prospectus définitif est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2021 de SANOFI déposé auprès de l'AMF le 23 février 2022 sous le numéro D.22-0054 ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « SANOFI SHARES » et son règlement ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « Relais SANOFI SHARES » et son règlement ;
- Le règlement du Plan d'Épargne Groupe SANOFI.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « SANOFI ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/023/2022

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma